

Décembre 2017

No. 12

info



Municipalité de
STE-JUSTINE-DE-NEWTON

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi soir de 18h30 à 20h00
Samedi matin de 10h00 à 11h30

2627, rue Principale
Ste-Justine-de-Newton, QC
J0P 1T0
450-764-3573 (tél)
450-764-3180 (fax)
ste-justine@oricom.ca
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

Prochaine séance du conseil

**16 janvier 2018
exceptionnellement**

Dernière séance du Conseil

À la dernière séance du conseil municipal, tenue le 12 décembre 2017, le conseil a adopté les règlements d'urbanisme 311-3, 312-2 et 314-5 afin de rendre conformes les règlements d'urbanisme de la Municipalité au schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Ces règlements déterminent les règles applicables dans les zones potentiellement sujettes aux glissements de terrain.

Le conseil a également adopté une résolution afin d'assujettir la Municipalité à la compétence limitée de la MRC relativement au service 211.

Le conseil a également adopté le calendrier des séances pour l'année 2018 qui se tiendront à chaque deuxième mardi du mois à l'exception de la séance de janvier qui se tiendra le 16 janvier 2018. La séance sur l'adoption des prévisions budgétaires se tiendra mardi le 19 décembre 2017, à vingt heures, à l'Hôtel de ville.

Notez qu'à la séance de novembre dernier, la conseillère Patricia Domingos a été nommée mairesse suppléante jusqu'en mai 2018.

Bureau municipal, Bibliothèque – Horaire des Fêtes:

Le bureau municipal sera **fermé du 22 décembre à partir de 12h00 jusqu'au 2 janvier 2018 inclusivement** et la bibliothèque **sera ouverte les samedis 23 et 30 décembre seulement de 10h00 à 11h30** et **sera fermée les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier 2018** pour la période des Fêtes. L'horaire normal du bureau municipal et de la bibliothèque reprendra le **3 janvier 2018**.

Rappel - Surveillant du chalet de la patinoire - emploi hivernal :

Pour l'hiver **2017-2018**, nous recherchons un surveillant du chalet de la patinoire. La personne devra être obligatoirement âgée de 17 ans et plus et devra s'occuper d'ouvrir et de fermer le local aux heures définies, de maintenir les lieux en bon état, et s'il y a lieu, de faire respecter l'ordre. Pour plus d'informations, contacter l'Hôtel de ville au **450-764-3573**.

Stationnement durant l'hiver :

La Sureté du Québec tient à rappeler aux propriétaires de véhicules qu'il est interdit de se stationner sur le chemin public, entre minuit et 7h00, pour la période du **1er novembre au 15 avril** sous peine d'amende. Nous faisons appel à la collaboration des usagers de la route pour en faciliter l'entretien et permettre une circulation agréable pour tous.

Neige sur les routes - Déneigement des trottoirs :

Selon le règlement sur les nuisances, il est interdit de laisser de la neige sur les routes, rues ou chemins de la municipalité. Nous faisons appel à la collaboration des citoyens afin d'éviter de rendre la circulation routière dangereuse en laissant de la neige sur les rues ou sur les routes lors du déneigement de leur propriété.

La municipalité déneige les trottoirs du village en soufflant la neige sur les propriétés privées contigües. L'article 69 de la *Loi sur les compétences municipales* permet de le faire. Il se lit ainsi : « **Toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus** » au sens de cette Loi, une voie publique inclut les trottoirs.

Rappel - Abri Tempo :

Conformément au règlement de zonage numéro 213, un abri d'auto temporaire de type "Tempo" est permis du 1^{er} novembre d'une année au 15 avril de l'année suivante et doit être démonté du 16 avril au 31 octobre de chaque année.

Rappel - Feux à ciel ouvert :

Nous désirons vous rappeler que conformément au règlement numéro 342, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert sans avoir obtenu au préalable un permis du Service de prévention des incendies de la Municipalité. Ce permis est gratuit et peut être obtenu auprès du directeur du Service au 450-802-0772. Bien sûr, il n'est pas nécessaire de prendre un permis pour faire des feux de type feux de camping ou encore des feux de « barbecues », à condition que l'aire de brûlage soit entourée de matériaux non combustibles tels que des briques ou des pierres.

PATINOIRE



La patinoire ouvrira bientôt et l'horaire sera affiché sur la porte du chalet. Veuillez noter également que cet horaire sera sujet à des modifications si la température ne permet pas de maintenir une bonne qualité de glace.

***À tous les utilisateurs de la patinoire et du chalet de la patinoire, n'oubliez pas que le respect des lieux et la bonne entente font partie des règlements. *** **Bonne saison !**



REMERCIEMENTS - CHEVALIERS DE COLOMB

Les **Chevaliers de Colomb - Conseil 7174** désirent remercier chaleureusement tous ses bénévoles pour la préparation et le bon déroulement de son brunch annuel du **3 décembre dernier** qui fut un succès grâce à la participation des gens. Nous vous souhaitons un très heureux temps des Fêtes et une année **2018** remplie de bonheur. **MERCI !**

Mario Bouchard, Grand Chevalier

Le Conseil municipal
et le personnel de la
Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton
se joignent à nos organismes

LES LOISIRS DE STE-JUSTINE-DE-NEWTON
LES REPAS PARTAGÉS
LE CLUB DE L'ÂGE D'OR
LES CHEVALIERS DE COLOMB-CONSEIL 7174

pour vous souhaiter un

HEUREUX TEMPS DES FÊTES ET UNE ANNÉE 2018 REMPLIE
DE SANTÉ, DE BONHEUR, DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ.





PÉRIODE DES FÊTES 2017 - 2018

HORAIRE DE COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES



LUNDI

25 décembre 2017

AUCUNE
COLLECTE
LE JOUR DE NOËL



MARDI

26 décembre 2017

Saint-Clet
Saint-Lazare
Saint-Zotique

MERCREDI

27 décembre 2017

Vaudreuil-Dorion
Rivière-Beaudette
Sainte-Justine-de-Newton
Sainte-Marthe
Saint-Télesphore

JEUDI

28 décembre 2017

L'Île-Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Pincourt
Pointe-Fortune
Rigaud

VENDREDI

29 décembre 2017

Coteau-du-Lac
Les Cèdres
Les Coteaux
Pointe-des-Cascades
Saint-Polycarpe
Terrasse-Vaudreuil
Très-Saint-Rédempteur
Hudson
L'Île-Cadieux
Vaudreuil-sur-le-Lac

* Municipalités ayant un changement de jour de collecte des matières recyclables pour la période des fêtes

LUNDI

1^{er} janvier 2018

AUCUNE
COLLECTE
LE JOUR DE L'AN

MARDI

2 janvier 2018

Saint-Clet
Saint-Lazare
Saint-Zotique

MERCREDI

3 janvier 2018

Vaudreuil-Dorion

JEUDI

4 janvier 2018

L'Île-Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
Pincourt

VENDREDI

5 janvier 2018

Coteau-du-Lac
Les Cèdres
Les Coteaux
Pointe-des-Cascades
Saint-Polycarpe
Terrasse-Vaudreuil
Très-Saint-Rédempteur

Joyeuses Fêtes!



Collecte spéciale de carton pour toutes les municipalités du 2 au 5 janvier et 8 janvier 2018



